

Membres	7
Présent(s)	3
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Présente en visio : Madame Anne BOUCARD

Absents et excusés : Madame Chahrazad ALLAM (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER), Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Morgane PAULEN (Responsable du développement immobilier) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,

Vu le rapport du Directeur général

Vu l'avis du Comité d'engagement de l'ANRU du 28 mars 2019

Délibère :

B/2025/079 : **Strasbourg-Neuhof - 2-4-6-8 rue de Brantôme : Autorisation de mise en vacance volontaire de 48 logements et du programme de démolition**

Il est décidé :

1. D'autoriser la mise en vacance des logements des immeubles situés aux 2-4-6-8 rue de Brantôme à Strasbourg-Neuhof, dès lors qu'ils se libèrent.
2. D'autoriser le programme de travaux de démolition de l'immeuble situé aux 2-4-6-8 rue de Brantôme à Strasbourg-Neuhof, composés de 48 logements.

Le prix de revient prévisionnel de cette opération est de 1 601 047 € TTC (TVA 5,5 %)

3. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme